

L'Etat contient son budget et finance ses priorités

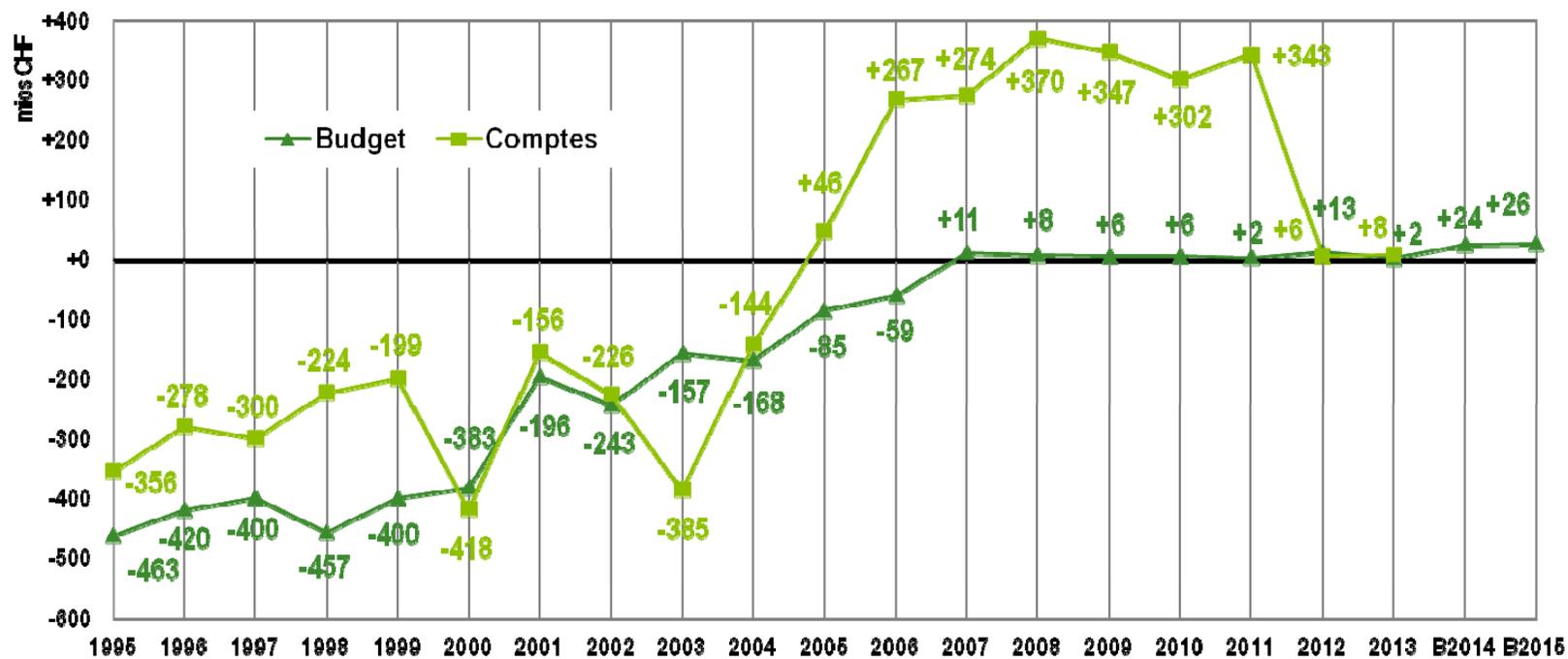
Projet de budget 2015, arrêté le 24 septembre 2014

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures

Conférence de presse du 25 septembre 2014

Résultat de fonctionnement

- Excédent de revenus du projet de budget 2015: 26,0 mios
- Neuvième budget équilibré consécutif
- Résultat projeté comparable au budget 2014 (24,1 mios)



Synthèse des charges

Charges en mios	Budget 2014	Budget 2015	Ecart budgets 2014/2015	
Charges totales	8'923,6	9'240,7	317,1	3,55%
Charge extraordinaire CPEV		- 65,0		
Charges hors financement CPEV	8'923,6	9'175,7	252,1	2,83%

- **Croissance des charges courantes 2015 par rapport à 2014: +2,8%**
 - contenue en comparaison des exercices précédents (Bu 2014: +3,7%; Bu 2013: +3,6%; Bu 2012: +4,8%)
 - en ligne avec la croissance économique escomptée (PIB prévision 2015: +2,6%; PIB-VD prévision 2015: +2,9%)

Focus Caisse de pensions

• Recapitalisation CPEV (couverture 80% en 2052):	1'440 mios
Charge au boucllement des comptes 2012:	- 575 mios
Charge au boucllement des comptes 2013:	- 735 mios
	<hr/>
• Solde actuel:	130 mios
Amortissement extraordinaire au budget 2015:	- 65 mios
Solde résiduel amorti au boucllement des comptes 2014:	65 mios

Santé et social

- **Augmentation des charges dans le secteur de la santé, part Etat +62 mios (+4,8% par rapport à 2014), soit notamment:**
 - enveloppe d'exploitation, effets salariaux (CHUV, FHV, cliniques) +35 mios
 - soins à domicile (AVASAD, coûts résiduels selon protocole d'accord) +16 mios
 - ouverture de lits supplémentaires face à l'engorgement hospitalier +8 mios
 - financement résiduel des EMS (part non financée par les assureurs) +7 mios
 - charges d'exploitation (nouvelle méthode d'amort. des invest. CHUV) -10 mios
- **Augmentation des dépenses dans le secteur social, charges brutes +86 mios (4,7% par rapport à 2014), soit notamment:**
 - subsides LAMal (démographie et hausse des primes) +30 mios
 - évolution du régime des PC Familles et de la rente-pont (couvert par la cotisation 12 mios) +23 mios
 - PC AVS/AI (démographie et vieillissement de la population) +14 mios
 - évolution du RI, mesures d'insertion et frais de délivrance (CSR) +11 mios

Enseignement, formation et culture

- **Augmentation des dépenses dans le domaine de l'enseignement, formation et culture, charges brutes +62 mios (+2,3% par rapport à 2014), soit notamment:**
 - subventions à redistribuer (AIU, LAU, HES-SO privées) +13 mios
 - création de 91 ETP d'enseignants +10 mios
 - Université de Lausanne (subvention UNIL) +10 mios
 - subventions aux institutions du SPJ et du SESAF +10 mios
 - Haute école pédagogique (subvention HEP) +1 mio
 - Hautes écoles spécialisées (contributions à la HES-SO) +1 mio
 - Ecoles de musique (subvention LEM) +1 mio

Institutions et sécurité

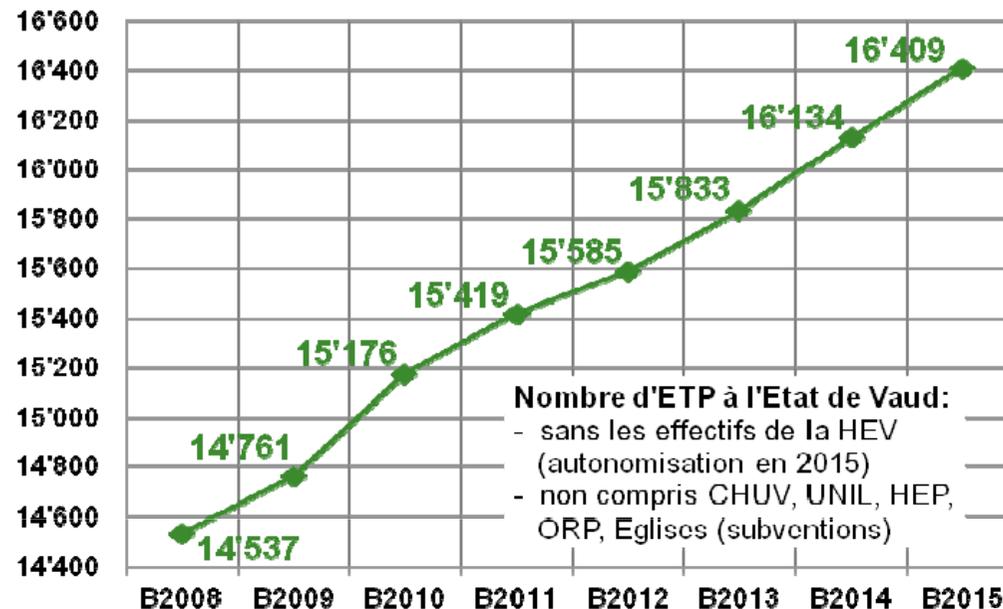
- **Augmentation des dépenses dans le domaine des institutions et de la sécurité, charges brutes +35 mios (+5,1% par rapport à 2014), soit notamment:**
 - augmentation des charges financées par le Fonds de remplacement des abris PC +8 mios
 - augmentation des charges financées par le Fonds de la protection civile +8 mios
 - augmentation de la population carcérale +7 mios
 - renforcement de la Police cantonale (dont 18 ETP) +4 mios
 - renforcement de l'OCTP (dont 16 ETP) +3 mios
 - frais administratifs relatifs aux scrutins populaires en 2015 +1 mio

Autres secteurs d'activités

- **Soutien au secteur agricole +2,9 mios (+20,1% par rapport à 2014):**
 - programme d'incitation à la création de valeur ajoutée visant l'amélioration du revenu de l'agriculture et de la viticulture VD
- **Soutien au secteur des transports publics, charges brutes +5,7 mios:**
 - augmentation des cadences
 - rénovation et renouvellement du matériel roulant
- **Renforcement de l'engagement de l'Etat en faveur de l'accueil de jour des enfants +3,5 mios:**
 - augmentation de la contribution à la FAJE
- **Mise en oeuvre de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) +1,5 mio:**
 - renforcement des effectifs (7 ETP)
 - mandats d'études et expertises

Synthèse des effectifs

- **Création de postes: +275 ETP (+1,7% par rapport à 2014), soit:**
 - adaptation des ressources (enseignants DFJC et DECS) +95 ETP
 - renforcements sectoriels (Police, secteur pénitentiaire, OCTP) +30 ETP
 - postes administratifs nouveaux +118 ETP
 - internalisation de postes (déjà financés) +52 ETP
 - postes non reconduits - 20 ETP



Focus Programme de législation

- Principales mesures du PL mises en œuvre en 2015, charges nettes pour l'Etat 35 mios, soit:

		Charges en mios	Budget 2015
Axe 1	Augmentation de la contribution à la FAJE pour l'accueil de jour		3,5
	AVASAD, financement résiduel selon accord canton-communes		3,2
	Promotion du maintien à domicile, soins à domicile		1,7
	Mesures relatives à la sécurité publique		1,2
	Mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT)		0,9
Axe 4	Rayonnement du canton: Pôle muséal, Cluster, AGORA, Parlement		5,1
	Développement des transports publics		4,8
	Promotion et valorisation de la production agricole vaudoise		0,9
Axe 5	Adaptation à la démographie dans l'enseignement		10,8
	Autres mesures du Programme de législation		2,6
Total des charges nettes des mesures du PL pour 2015			34,7

Total des budgets 2014/15: 118 mios, conforme à la planification du PL(110 mios)

Synthèse des revenus

Revenus en mios	Budget 2014	Budget 2015	Ecart budgets 2014/2015	
Total des revenus	8'947,7	9'266,8	319,0	3,6%
Total du groupe impôts	5'399,3	5'669,0	269,7	5,0%

- **Croissance stable des revenus 2015: +3,6% (3,9% au budget 2014), imputable notamment aux éléments non fiscaux suivants:**
 - part VD à des recettes fédérales (IFD, formation, emploi, subsides LAMal PC-AVS/AI) +47 mios
 - facture sociale (participation des communes) +31 mios
 - taxes, émoluments +22 mios
 - RPT fonds socio-démographique +5 mios
 - BNS - 61 mios
- **Croissance soutenue des recettes fiscales: +5,0% (5,4% au b. 2014)**
 - provenant principalement des impôts des personnes physiques

Impôts personnes physiques

Revenus en mios	Budget 2014	Budget 2015	Ecart budgets 2014/2015	
Impôt sur le revenu	3'270,2	3'386,5	116,3	3,6%
Impôt sur la fortune	466,0	524,9	58,9	12,6%
Impôt source (sourciers et frontaliers)	245,0	274,0	29,0	11,8%

- **Progression légèrement fléchissante de l'impôt sur le revenu: +3,6% (4,3% au budget 2014; 8,3% aux comptes 2013)**
 - réduction attendue des indicateurs conjoncturels
 - croissance démographique toujours soutenue dans le canton
- **Forte progression de l'impôt sur la fortune: +12,6%**
 - forte croissance des valeurs mobilières liée au marché financier
- **Progression toujours soutenue de l'impôt à la source: +11,8%**

Impôts personnes morales

Revenus en mios	Budget 2014	Budget 2015	Ecart budgets 2014/2015	
Impôt sur le bénéfice	571,1	600,7	29,6	5,2%
Impôt sur le capital	70,0	76,7	6,7	9,6%

- **Progression de l'impôt sur le bénéfice: +5,2%**
 - conjoncture toujours favorable et augmentation du volume des sociétés
- **Progression soutenue de l'impôt sur le capital: +9,6%**
 - volatile car dépendant des bénéfices d'un nombre restreint de sociétés

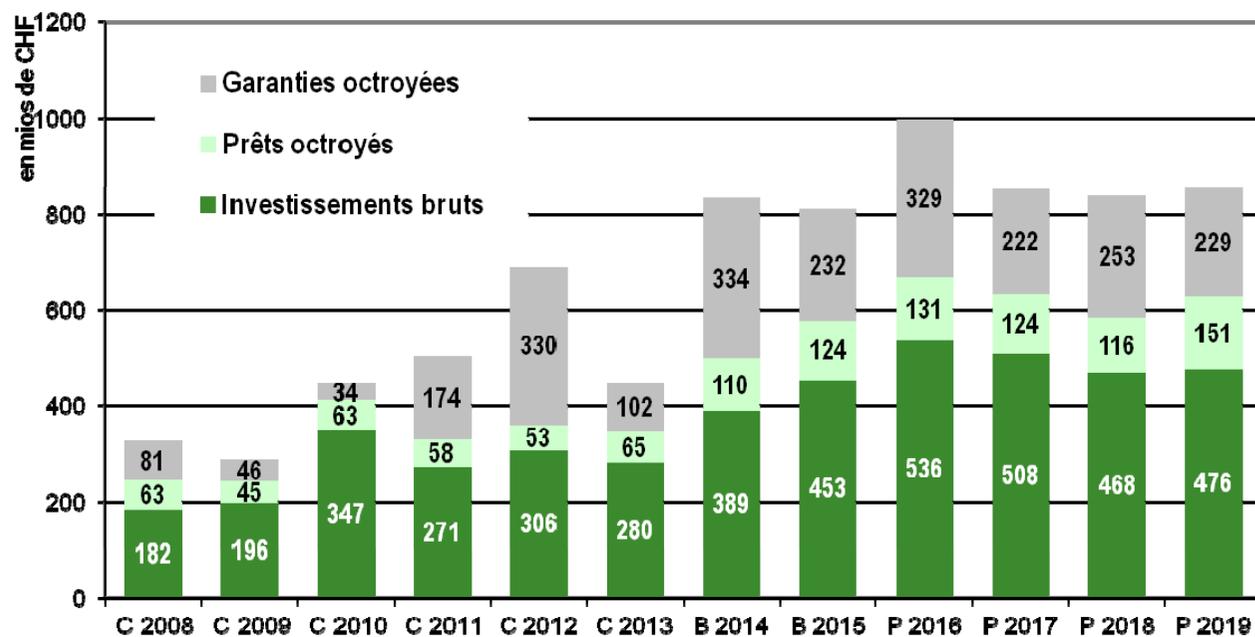
Investissements nets

- **Nouvelle augmentation du plafond des investissements nets de 369 à 422 mios, conforme à la montée en puissance prévue par le PL**
 - dont 96 mios consacrés aux routes (soit 23% du budget net)

Investissements, part nette Etat en mios	Budget 2014	Budget 2015	Principales tranches prévues en 2015
Informatique	28,1	28,1	impôts (4,4 mios); gestion subv. ass. mal. (3,1); syst. information policier (2,4); stratégie e-VD (2,0)
Territoire et mobilité	145,2	166,5	routes (91,0); routes accord canton-communes (5,0); eaux (11,6); améliorations foncières (10,6); strat. cant. 2 roues (5,7); TRV (4,9); remontées mécaniques (4,4)
Investissements universitaires	9,5	16,4	station de pompage (4,8); Amphipôle (3,6); UNIL entretien lourd (2,8); Unithèque (2,2); Epalinges bât. F (1,0)
Santé-social	79,9	102,0	bloc opératoire (32,6); Cery (26,1); laboratoires (9,0); soins continus (6,8); Hôpital unique de l'enfant (6,4); extension restaurant bureaux (5,1); centre coord. d'oncologie (4,1)
Parc immobilier	106,5	108,5	gymnases et écoles prof. (39,7); HEIG (11,6); adaptations pénitentiaires (9,4); Beaux-Arts et Pôle muséal (7,0); Perregaux (5,0); Château cantonal (3,6)
Total net des investissements	369,2	421,5	

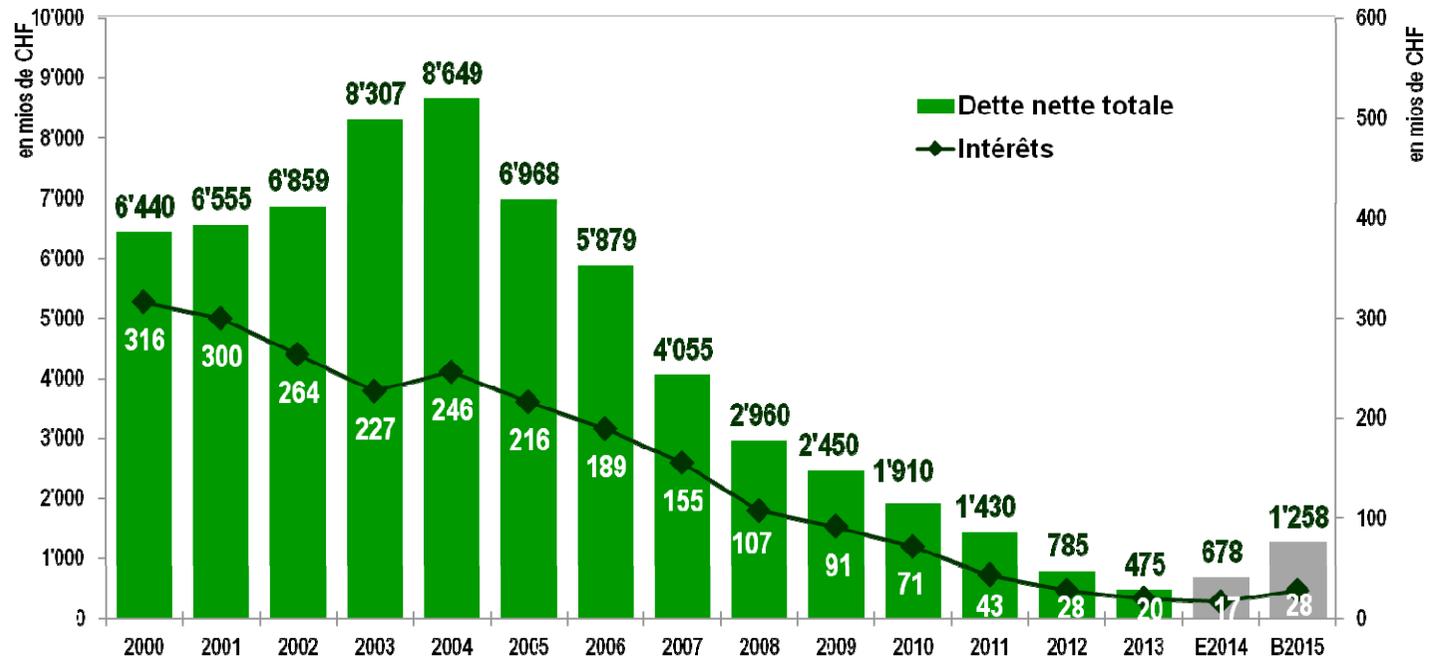
Planification des investissements

- **Effort global d'investissement dans l'économie VD en 2015: 809 mios**
 - dépenses brutes d'investissement (Etat + partenaires) 453 mios
 - nouveaux prêts octroyés 124 mios
 - nouvelles garanties 232 mios
- **Pic atteint en 2016, stabilisation 2017-2019, moyenne 870 mios par an**
 - soit au dessus de la fourchette brute définie par le PL



Dettes et intérêts

- Dette nette divisée par 18 en dix ans (2004 à 2013)
- Croissance dès 2014 à 1,26 milliard en 2015, liée aux financements CPEV et aux investissements (degré d'autofinancement 49%)
- Hausse des intérêts suivant le volume de la dette



Risques et incertitudes

- **Eléments à prendre en considération dans l'actualisation cet automne de la planification financière 2016-2019:**
 - Réforme de l'imposition des entreprises RIE III, perte de substance fiscale 392 mios pour le Canton et les communes
 - Initiative fédérale «Imposer les successions pour financer l'AVS», perte des recettes de l'impôt sur les successions 70 mios pour Vaud
 - Abolition de l'imposition d'après la dépense «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires», baisse des recettes 105 mios pour Vaud
 - Initiative populaire «Pour des allocations enfants et formation exonérées de l'impôt», baisse de recettes 60 mios pour Vaud
 - Initiative populaire «Pour le couple et la famille: non à la pénalisation du mariage», baisse de la part cantonale à l'IFD environ 25 mios pour Vaud
 - Initiative parlementaire fédérale sur les tutelles, charge supplémentaire 20 mios pour Vaud
 - Initiative cantonale «Pour le remboursement des soins dentaires», coûts environ 20 mios pour l'Etat employeur
 - Réforme de la prévoyance vieillesse 2020, coûts globaux environ 50 mios

Commentaires

- **L'évolution des recettes fiscales, en particulier le ralentissement de croissance de l'impôt sur le revenu, incite à la vigilance**
- **Dans ce contexte, l'Etat est attentif à la progression de ses dépenses**
- **Il soigne ses missions de base tout en consacrant des moyens importants à ses projets, notamment dans le cadre de son Programme de législature**
- **Au final, il assure sa santé financière, préalable indispensable à la future Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III).**